

## La puissante grève des cheminots se poursuit **Macron persiste contre la SNCF et annonce la « réforme » des retraites**

p. 2, 3 et 4



DR

**SYRIE**

## Macron fauteur de guerre

p. 10



DR

Photo AFP



# SNCF : Macron, « jusqu'au bout »... de ses mensonges

Le projet de loi sur la SNCF s'apprête à être voté, ce mardi 17 avril, en première lecture à l'Assemblée nationale, alors que les cheminots, dans l'unité avec tous leurs syndicats, s'apprentent, les 18 et 19 avril, à reprendre massivement leur grève, pour la quatrième fois. Le dimanche et le jeudi précédents, Emmanuel Macron a dû intervenir à deux reprises à la télévision pour dire qu'il entendait « aller jusqu'au bout ». Une nouvelle fois, il a multiplié les mensonges et contre-vérités pour justifier sa contre-réforme.

**Macron :** « Tous les cheminots embauchés au statut le garderont » (12 avril)

**MENSONGE !**  
il veut en finir dès l'an prochain avec leur régime de retraite...

Macron prétend que seuls les nouveaux embauchés n'auront plus le statut mais que rien ne changera pour les cheminots déjà en poste ; « on ne leur demande pas d'efforts », prétend-il. Et trois jours plus tard, le 15 avril, il déclare qu'il veut s'attaquer, par une loi qu'il entend voir adoptée l'an prochain, à ce qu'il appelle « l'injustice du système de retraites dans lequel nous vivons avec une quarantaine de systèmes différents ». Il explique que, « progressivement, tout

le monde va converger vers un système unique », avec la suppression des « régimes spéciaux », y compris celui des cheminots ! C'est donc un pan essentiel de leur statut, leur régime de retraite, qui serait liquidé ! C'est les prendre vraiment pour des imbéciles... Et cette attaque contre les retraites vise tous les salariés, du public comme du privé (lire page 4).

**... et il s'en prend à la réglementation du travail de milliers de cheminots du fret**

Dernière provocation : le gouvernement annonce la filiation du fret ferroviaire le 16 avril, prélude à sa privatisation ou à sa liquidation. La direction de la SNCF explique immédiatement dans un communiqué qu'« un cadre social sur les métiers, l'organisation du travail et les carrières devra être négocié ».

## Même les cadres dirigeants de la SNCF en viennent à dénoncer le chantage du gouvernement

La révolte est telle que même une organisation comme le syndicat des cadres supérieurs et cadres dirigeants (SNCS) de la SNCF a écrit, le 5 avril, une lettre incendiaire à la ministre des Transports.

Le SNCS ne soutient pas le mouvement gréviste, mais il en tient le gouvernement pour responsable.

Il s'insurge : « Vous avez fait le choix, avec le président de la République et le Premier ministre, de livrer à la vindicte populaire les cheminots et de les mettre en cause, en laissant entendre notamment qu'il y aurait un lien entre les récents dysfonctionnements de la SNCF et les cheminots (statut, organisation du travail, etc.) ».

« En les accusant injustement, vous avez provoqué leur révolte », lancent ces cadres dirigeants, ajoutant : « Les cheminots, comme tous les travailleurs de ce pays, n'ont aucune raison de mériter cette mise au pilori. Ils ne méritent pas non plus d'être soumis à un chantage : "l'État va enfin assumer ses responsabilités d'actionnaire sur le plan financier, partiellement et en fin de quinquennat !", mais en échange d'efforts partagés, notamment une modification des règles de leur contrat de travail. »

Et d'alerter la ministre : « À l'intérieur même de l'entreprise, le malaise est grand, y compris chez les cadres et cadres supérieurs, devant les réorganisations à répétition. »



Photo IO/A.A.

C'est un pan entier de leur statut qui devrait être remis en cause pour les cheminots du fret.

**Macron :** « La SNCF, chaque année, perd 1,5 milliard parce qu'elle n'est pas suffisamment efficace, et parce qu'il y a un statut » (15 avril)

**MENSONGE !**  
La SNCF fait mieux que la Deutsche Bahn

Le journal *Le Monde* (17 avril) a comparé la productivité des cheminots de la SNCF et de la Deutsche Bahn (où les cheminots ne sont plus recrutés au statut depuis 1995), c'est-à-dire le ratio entre le chiffre d'affaires et le nombre de cheminots pour chacune de ces deux compagnies. Il constate : « Malgré un personnel majoritairement au statut, les cheminots français sont aujourd'hui plus productifs que leurs homologues allemands. » Les cheminots ne sont pas plus payés que la moyenne des salariés, et ils ont des conditions de travail très pénibles pour assurer la continuité du service public. Par ailleurs, ils ont dû subir des suppressions de postes incessantes depuis des décennies, du fait de la politique des gouvernements successifs, ce qui explique bon nombre de retards ou d'annulations de train.

**Macron :** « Aujourd'hui nous sommes face à une SNCF qui est 30 % moins performante que ses grands voisins » (15 avril)

**MENSONGE !**  
Les trains sont plus ponctuels en France

De quelle « performance » parle Macron ? Les trains de grande ligne sont plus ponctuels en France (84,96 %) qu'en Allemagne (78,5 %), rapporte *Le Monde*, qui

avance comme raison que la SNCF consacre quelque 15,3 % de ses revenus à l'investissement, contre moins de 9 % à la Deutsche Bahn.

S'il faut casser le statut des cheminots, ce n'est pas pour faire baisser le prix des billets, ou pour assurer plus d'entretien des voies, ou pour faire arriver plus de trains à l'heure : c'est pour permettre aux compagnies privées de faire des profits avec l'ouverture à la concurrence.

**Macron :** « Je ne veux pas que les prix des billets continuent d'augmenter » (12 avril)

**MENSONGE !**  
L'ouverture à la concurrence les fera exploser

Défendant la libéralisation totale du transport ferroviaire, Emmanuel Macron, sur TF1, a prétendu que dans les télécoms, « les prix ont baissé parce qu'il y a plus de concurrence » et qu'il en irait alors de même dans le cas du ferroviaire. Mais en Grande-Bretagne, où l'ouverture à la concurrence est intervenue en 1995, les prix des billets ont explosé de plus de 35 % !

*Le Monde* rappelle que « le tarif des trains reste extrêmement modéré en France, car subventionné de manière très importante, notamment dans le cas des transports régionaux (...). Quant au train longue distance, si l'offre de la SNCF est perçue comme chère, elle est très raisonnable comparée aux tarifs hors de nos frontières. »

Et d'ajouter : « L'ouverture à la concurrence sur la longue distance risque même d'avoir un effet inverse : augmenter les prix. » Un expert explique comment : « Demain, si le marché s'ouvre, [les] concurrents [de la SNCF] vont commencer par l'attaquer devant la Commission européenne pour concurrence déloyale et subvention publique sur ses lignes TGV, afin de la forcer à adopter une comptabilité analytique. La société sera obligée d'afficher plus de transparence, au risque d'augmenter ses prix. »

C'est précisément ce qu'ont fait, dans le secteur de l'énergie, les concurrents d'EDF et de l'ex-GDF (aujourd'hui Engie) : ils ont exigé, à Bruxelles, la fin des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité, que le gouvernement Macron s'apprête à faire définitivement disparaître !



# La grève des cheminots massivement reconduite

## Partout des assemblées générales importantes qui votent la reconduction de la grève

● **À GRENOBLE**, le 13 avril, 103 cheminots sont réunis en AG. CGT, FO, CFDT, SUD prennent la parole et appellent à la poursuite de la grève. « *On tiendra jusqu'à ce que le gouvernement cède* », tel est le sentiment majoritaire. 102 votent pour la poursuite, 1 contre. Interventions de soutien des retraités FO, de la CGT spectacle, de la CGT énergie.

● **À SAINT-LAZARE**, 130 cheminots CGT, FO, SUD votent à l'unanimité la grève pour le lendemain. 70 présents en AG à Achères, tout comme à Saintes, même vote unanime. À Chambéry, ils sont 144 dans l'unité avec la CGT, FO, SUD, CFDT qui votent la grève pour le lendemain et pour le 18 avril.

● **À NEVERS, RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE**, après l'AG des 130 cheminots qui a voté à l'unanimité la reconduction de la grève pour jeudi et vendredi prochains.

● **À CLERMONT-FERRAND**, 120 cheminots avec la CGT, SUD, l'Unsa, la CFDT votent la grève reconductible pour le lendemain et pour le 18 avril, à l'unanimité. Selon la direction, 22,5 % de grévistes sur tout le réseau avec 66 % de conducteurs et 60 % de contrôleurs.

« **Il ne faut pas s'éparpiller. Le mouvement est incroyablement fort. Jamais vu ça.** »

● **À TOULOUSE**, 248 votants : 202 pour le calendrier des grèves, 43 pour la grève reconductible, 2 pour la reprise et 1 nul. 92 % de grévistes à la Traction et 60 % à l'ECT, selon la direction.

● **À NÎMES**, AG le 14 avril à l'appel de la CGT, de la CFDT, de l'Unsa, de SUD et de FO. 65 présents, 55 votants, tous pour la reconduction de la grève le 18 avril.

Un contrôleur dit n'avoir jamais reçu un tel soutien des usagers depuis vingt-cinq ans de SNCF. Une discussion s'engage sur la forme du préavis. Un responsable CGT répond : « *Changer la forme du préavis serait malvenu car les cheminots l'approuvent. Les médias mettent en avant des sites qui votent l'illimitée mais ce sont des manœuvres pour nous diviser.* » Pour un militant FO : « *On reste unis, c'est l'essentiel.* » Une gréviste ajoute : « *Il ne faut pas s'éparpiller. Le mouvement est incroyablement fort. Jamais vu ça.* » ■



Correspondant

## Rouen : « Il faut que l'unité continue, le plus longtemps possible, jusqu'à ce que nous obtenions ce que nous voulons »

À Rouen, le 14 avril, manifestation de 1 000 à 1 200 cheminots avec la population à l'appel de la CGT, SUD, FO, CFDT, Unsa des cheminots avec le soutien des UD CGT, FO, Solidaires et FSU de Seine-Maritime.

Un responsable CGT Ateliers de Quatre-Mares : « *La mobilisation continue de s'amplifier. L'interview de Macron d'avant-hier a été mobilisatrice pour tous, y compris les corps de métiers qui ne se sont pas encore mobilisés. Sa façon de dire qu'il ira jusqu'au bout est un élément déclencheur. L'opinion publique nous est favorable, nous avons reçu beaucoup de messages de soutien.* » Un délégué CGT fait état d'un mouvement en hausse : « *Les chiffres donnés par le gouvernement et la direction sont trompeurs : dans mon établissement, nous sommes passés de 48 % de l'ef-*

*fectif devant travailler les premiers jours à 56 % lundi dernier. Le gouvernement doit nous entendre. Dans les médias, on laisse beaucoup de place aux dirigeants politiques mais on la refuse aux organisations syndicales.* »

Un agent de conduite SUD, dépôt de Sotteville, se félicite de l'unité syndicale : « *C'est une des premières fois, ajoute-t-il, alors il serait dommage de la détruire pour le moment bien que, dans un horizon assez proche, il faudra partir en grève reconductible. Il faut que le gouvernement cède.* »

### « MAINTIEN DU STATUT ! »

Préserver l'unité syndicale, un sentiment partagé par le secrétaire du syndicat FO des cheminots : « *Je suis ravi que toutes les organisations syndicales soient là, dans un mouvement unitaire. Il faut que l'unité continue, le plus longtemps possible, jusqu'à ce que nous obtenions ce*

*que nous voulons : maintien du statut, fin de l'ouverture à la concurrence. Comment expliquer que faire circuler les mêmes trains avec les mêmes agents apportera quelque chose de plus à la qualité de service, en détruisant le statut ? Il faut continuer avec les AG, nos fédérations doivent maintenir l'unité, porter la voix des cheminots face au gouvernement et surtout ne pas lâcher l'affaire.* » Une syndicaliste CGT hospitalière au CHU de Rouen est présente : « *C'est normal, dit-elle, les cheminots défendent leur statut, ils se battent contre la privatisation. La SNCF est publique et doit le rester. Si le statut des cheminots est touché, celui des fonctionnaires, hospitaliers, territoriaux... suivra. Ni les cheminots ni nous ne sommes des privilégiés, nous travaillons le week-end, les jours fériés pour une prime brute de 47 euros, où est le privilège ?* » ■

## Laurent Berger versus la Fédération CFDT des cheminots...

Laurent Berger, invité de RTL, vendredi 13 avril, a salué les « *ouvertures* » et les « *avancées* » du gouvernement concernant la réforme de la SNCF, notamment sur l'ouverture à la concurrence. Il s'est félicité de « *la prise en compte d'amendements portés par les cheminots CFDT* ». Autre son de cloche du côté de

la fédération de la CFDT des cheminots... « *fortement déçue* » par les propos tenus par Macron et « *encore plus déterminée* » à poursuivre la grève, même si la ministre a retenu « *certaines de ses propositions* », une « *avancée largement insuffisante* », a indiqué son secrétaire général adjoint. ■

## ÉDITORIAL

### Guerre de classe

Franck Servel, membre du bureau national du POI

**D**ans la nuit du 13 au 14 avril, le gouvernement Macron a emboîté le pas des États-Unis pour bombarder la Syrie. Vous lirez dans ce journal le communiqué du bureau national du POI condamnant cette politique de guerre.

Ce même gouvernement Macron a décidé d'augmenter le budget militaire pour atteindre les 2 % du PIB et répondre aux exigences de l'Otan, alors qu'au nom de la réduction des déficits publics, il supprime 120 000 emplois de fonctionnaires et s'attaque au statut de la SNCF.

Mais ne vous inquiétez pas... lors de ses deux interviews télévisées, il s'est évertué à essayer de nous rassurer. D'abord, les bombardements en Syrie, c'est pour « *construire la paix* » ! Et aux esprits chagrins qui contestent la réception à Paris du prince héritier d'Arabie saoudite, il a annoncé la tenue prochaine d'une conférence humanitaire commune sur le Yémen... pendant que l'Arabie saoudite bombarde le Yémen !

Alors que les cheminots sont engagés avec leurs organisations syndicales dans une grève massive pour la défense du service public et le maintien du statut de cheminot et de la SNCF, Macron a aussi tenté de les rassurer : il « *garantit absolument* » que l'entreprise resterait publique « *à 100 % de capitaux d'État* ». Chacun se rappelle les précédents de France Télécom, Air France, EDF, GDF...

Pour démontrer en quoi cette « *garantie* » du chef de l'État est une fumisterie, je vais prendre l'exemple de la société dans laquelle je travaille. En novembre 2001, le gouvernement de « *gauche plurielle* » PS-PC change le statut de l'ex-direction des Constructions navales, qui était une administration de l'État, pour la transformer en société anonyme. Le futur ministre Le Drian est rapporteur du projet de loi. Il garantit « *le contrôle intégral du capital de la société par l'État, se distinguant de toute privatisation même partielle* ». Donc une DCN « *à 100 % de capitaux d'État* ».

Mais en décembre 2004, pour ouvrir le capital de la société, il suffit au gouvernement de droite Chirac-Raffarin de modifier la loi ainsi : les mots « *dont le capital est détenu en totalité par l'État* » sont remplacés par les mots « *dont le capital initial est détenu en totalité par l'État* »... et de rajouter « *Une part minoritaire du capital de l'entreprise nationale peut être détenue par le secteur privé* ». Aujourd'hui, l'ex-DCN s'appelle Naval Group. L'État ne détient plus que 62,5 % du capital. La société vend des armements à l'Arabie saoudite. Un projet de rapprochement avec l'italien Fincantieri est en discussion pour créer une société européenne. Voilà ce que valent les garanties des gouvernements successifs pour le maintien « *à 100 % de capitaux d'État* » !

L'issue sera donc sur le terrain de la lutte de classe, mais il y a des obstacles. Les motions de soutien à la grève des cheminots se multiplient dans nombre de syndicats et de fédérations...

Ces questions sont au centre des discussions des militants de toutes tendances qui échangent dans les comités de résistance et reconquête. Le rôle d'*Informations ouvrières* est d'être le lieu où se mène ce débat. Et dans notre journal, nous décorifions les mensonges du gouvernement sur la grève des cheminots. Cette semaine commence la campagne des abonnements d'été. Nous appelons tous les lecteurs à en assurer la réussite pour démêler le vrai du faux, afin d'aider à réunir pratiquement les conditions du combat d'ensemble face au gouvernement.



DR